

A l'entrée en sixième, des connaissances et des compétences fragiles dans les collèges du réseau de l'éducation prioritaire

A la rentrée 2019, les collégiens entrant en sixième ont été évalués en français et mathématiques pour la troisième année consécutive. Les résultats des élèves de l'académie sont meilleurs que les résultats nationaux. Dans les deux matières, les filles sont plus performantes que les garçons. En éducation prioritaire, la part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne est plus faible que dans les autres collèges. Les écarts entre les collèges REP et les collèges REP+ sont moins prononcés dans l'académie que sur la France. Globalement, les résultats aux évaluations sont fortement corrélés avec le profil socio-culturel moyen des collèges.

En octobre 2019, 310 collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Lyon ont fait passer à leurs élèves de sixième une évaluation standardisée nationale. Plus de 42 000 élèves ont ainsi été testés sur leurs connaissances et compétences en français et mathématiques.

L'évaluation numérique portait sur des éléments du socle commun : « lecture et compréhension de l'écrit », « compréhension de l'oral » et « étude

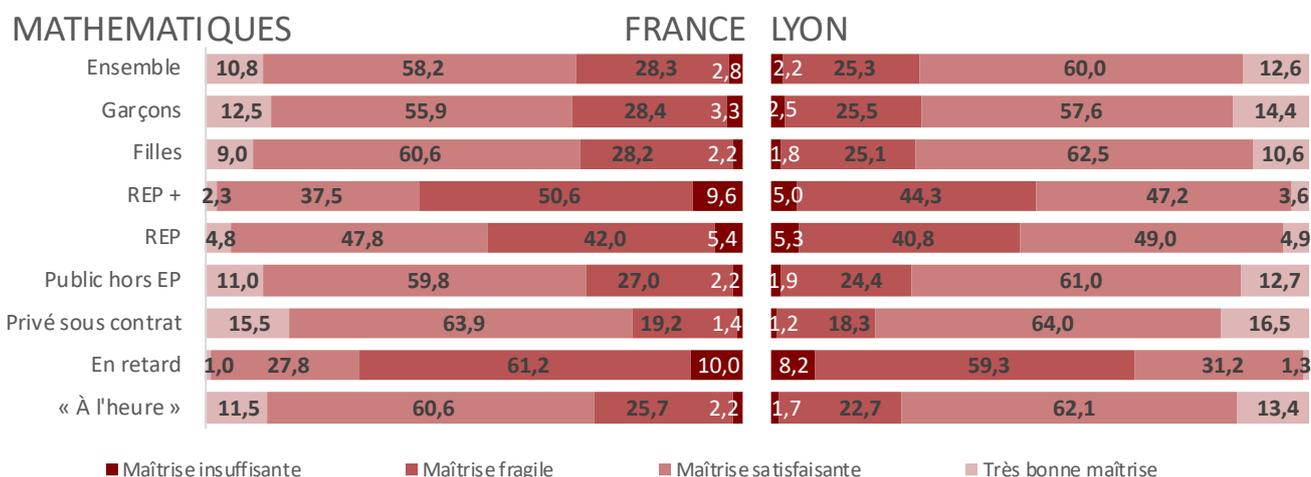
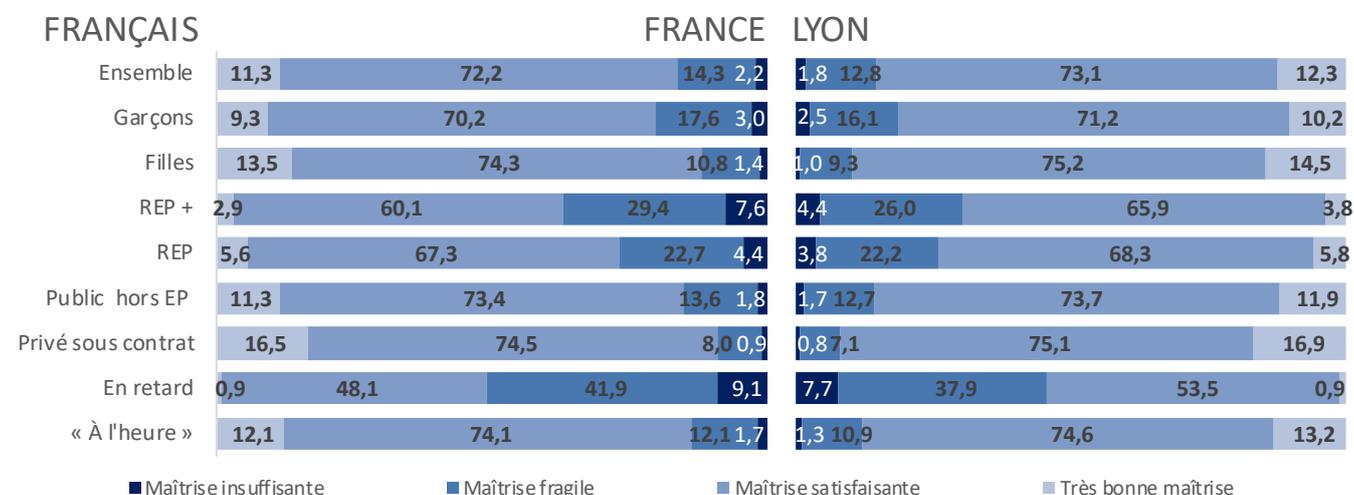
de la langue » pour le français ; « nombres et calculs », « grandeurs et mesures » ainsi qu'« espace et géométrie » pour les mathématiques. Les exercices ont par ailleurs été regroupés en six domaines en français et en cinq domaines en mathématiques. Les résultats par domaine, qui permettent une analyse plus fine, ne seront qu'abordés ponctuellement dans cette note.

La performance des élèves est mesurée pour chaque matière (et chaque do-

main) par un score compris entre 200 et 300. Des seuils ont ensuite été fixés, permettant de caractériser les degrés d'acquisition suivants : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante » et « Très bonne maîtrise ».

Si cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège, elle ne dit rien, en revanche, de l'action du collège en tant que telle.

1- Maîtrise des connaissances et des compétences en français et mathématiques (%)

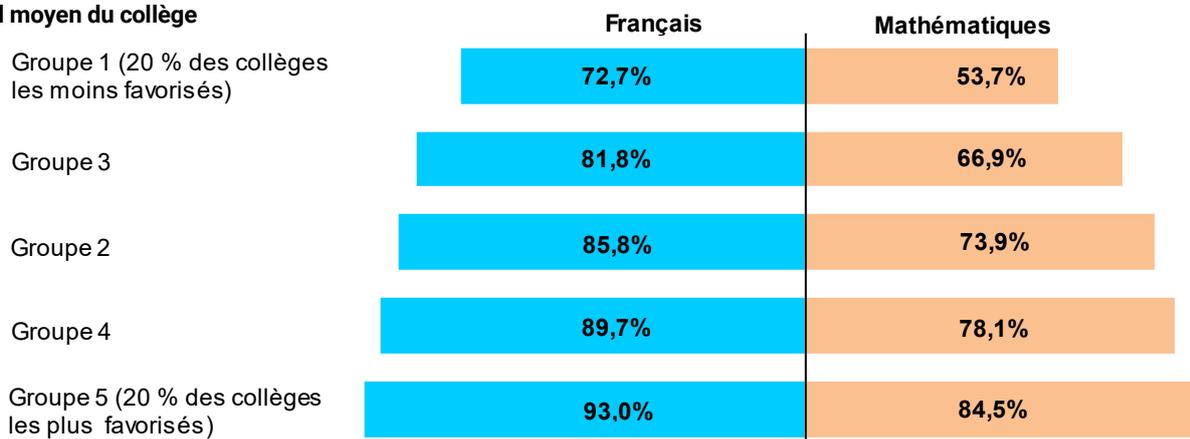


Champ : France et académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, Octobre 2019, MENJS -DEPP.

2- Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques selon le profil

social moyen du collège



Lecture : 93,0 % des élèves des collèges les plus favorisés socialement (Groupe 5) maîtrisent les connaissances et les compétences en français

Champ : Académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, Octobre 2019, MENJS -DEPP.

Des résultats supérieurs aux résultats nationaux

En français, 85,4 % des élèves ont un niveau de maîtrise satisfaisant ou très bon. C'est mieux qu'en mathématiques, où ils ne sont que 72,5 % à atteindre ce niveau. La part d'élèves de l'académie ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne reste, comme en 2018, supérieure à la part mesurée en France [figure 1].

Des filles plus performantes, particulièrement en français

Les performances scolaires sont souvent supérieures chez les filles par rapport aux garçons. En début de collège, les filles montrent déjà des acquis plus solides. C'est particulièrement vrai en français, puisque, pour la part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne, l'écart est de 8,4 points entre les deux sexes. En mathématiques, l'écart est beaucoup plus faible : 1,1 point. La note moyenne est toutefois plus élevée en mathématiques chez les garçons que chez les filles, les notes de celles-ci étant moins dispersées.

Des acquis souvent moins solides chez les élèves en retard

Moins de 3 000 élèves évalués étaient en retard scolairement, ce qui représente 7,0 % des élèves. Un peu plus de la moitié d'entre eux (54,5 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français. Ils sont moins d'un tiers dans ce cas en mathématiques (32,6 %). C'est aussi dans cette matière que l'écart avec les élèves dits « à l'heure » est le plus marqué : la part d'élèves en retard ayant une maîtrise satisfaisante ou très

bonne est inférieure de 43 points en mathématiques, contre 33 points en français.

Des résultats plus faibles en éducation prioritaire

En éducation prioritaire, les connaissances et compétences des élèves en début de collège sont plus fragiles, mais plus homogènes que dans les autres secteurs. Les notes aux évaluations sont en effet plus faibles et moins dispersées.

Les parts d'élèves de collèges REP ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne sont de 74,0 % en français et de 53,9 % en mathématiques. Par rapport aux élèves des collèges publics hors éducation prioritaire, c'est près de 12 points de moins en français et 20 points en mathématiques. On retrouve ces mêmes écarts au niveau national entre collèges REP et collèges publics hors éducation prioritaire. Il est à noter que, considérant les résultats par domaine, ces mêmes écarts se retrouvent dans les 5 domaines mathématiques et dans 4 domaines de français sur 6. Les résultats plus faibles des collégiens en REP ne semblent donc pas s'expliquer pas des faiblesses dans des compétences spécifiques.

L'éducation prioritaire dans l'académie se caractérise par ailleurs par une relative homogénéité entre élèves de collèges REP+ et élèves de collèges REP. Pour ces deux populations, les parts d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne sont en effet assez proches : l'écart est de 4,4 points en français et de 3,1 points en mathématiques, bien inférieurs aux écarts constatés sur la France qui sont respectivement de 9,9 et 12,8 points.

Les élèves en secteur privé ont plus souvent une maîtrise satisfaisante ou très bonne que les élèves du secteur public hors éducation prioritaire (près de 6,5 points d'écart entre les 2 secteurs).

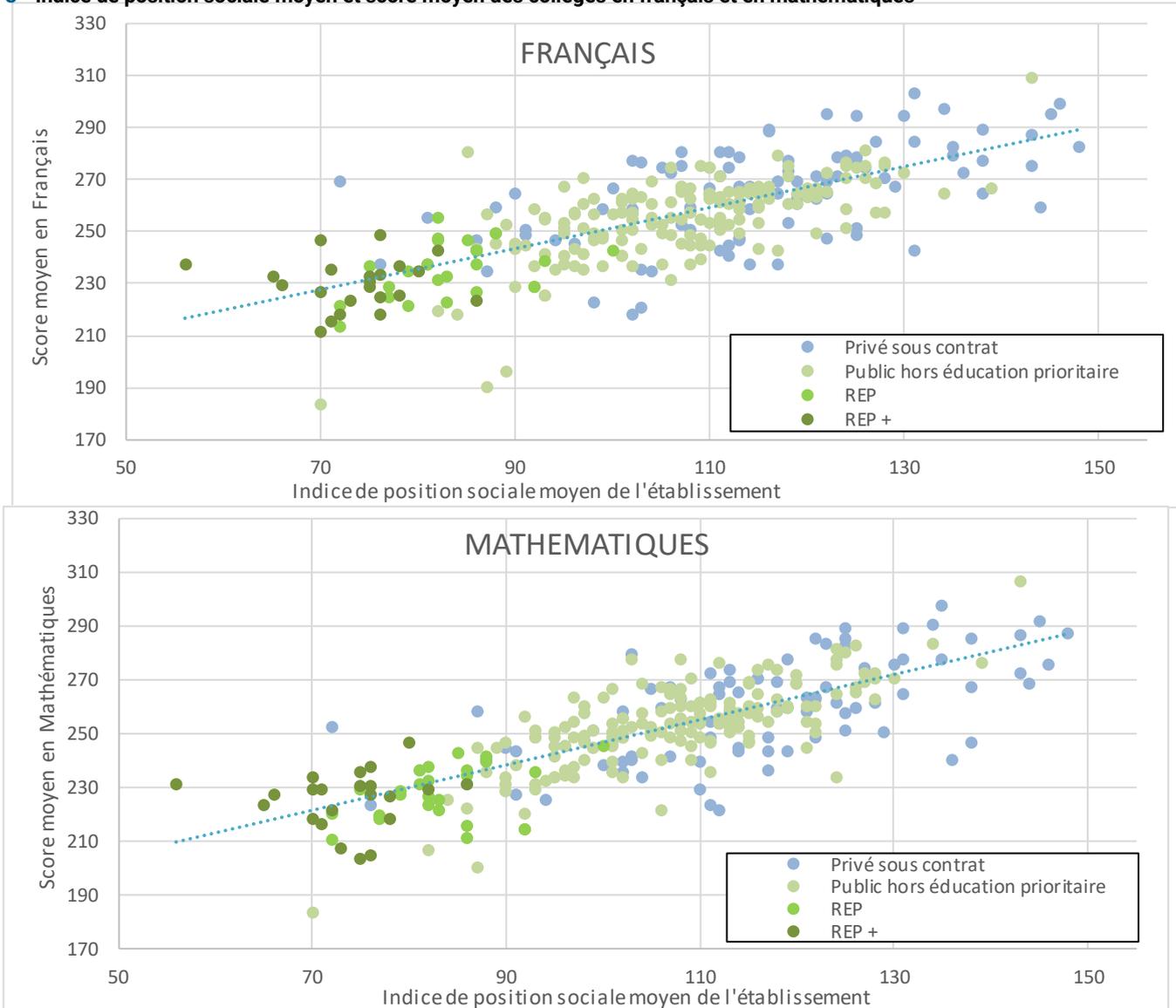
Des acquis moins solides dans les collèges socialement moins favorisés

L'indice de position sociale des collèges (IPS) est une mesure moyenne de la position socio-scolaire des élèves. Cet indice, calculé à partir de la catégorie sociale et professionnelle des parents, est d'autant plus élevé que les caractéristiques sociales et culturelles présupposées des élèves sont liées favorablement à la réussite scolaire. Dans l'académie, les élèves ont été classés en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés (groupe 1) à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés (groupe 5).

Les collèges en éducation prioritaire sont, par définition, les collèges comptant le plus d'élèves défavorisés. Neuf de ces collèges sur dix se retrouvent classés dans le groupe 1, et constituent les trois quarts des collèges de ce groupe. Le groupe 5 est, quant à lui, composé pour 60 % de collèges privés. Sans surprise, le groupe 1 et le groupe 5 sont les groupes comptant respectivement la plus faible et la plus forte proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne. Plus généralement, plus le groupe est favorisé, plus le niveau de maîtrise à l'évaluation est important – confirmant ainsi le lien entre origine sociale et acquis scolaires des élèves [figure 2].

La figure 3 montre que l'IPS des collèges et leurs scores moyens à l'évaluation sont fortement corrélés linéairement.

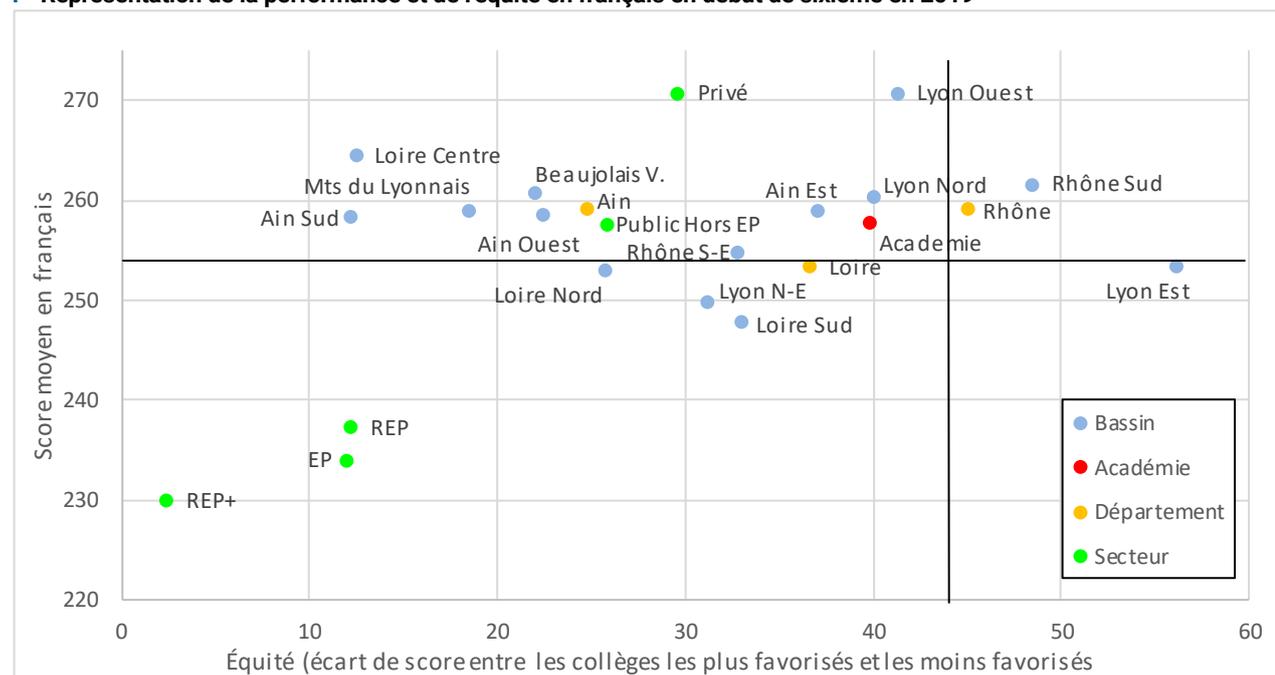
3- Indice de position sociale moyen et score moyen des collèges en français et en mathématiques



Champ : Académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, Octobre 2019, MENJS -DEPP.

4- Représentation de la performance et de l'équité en français en début de sixième en 2019

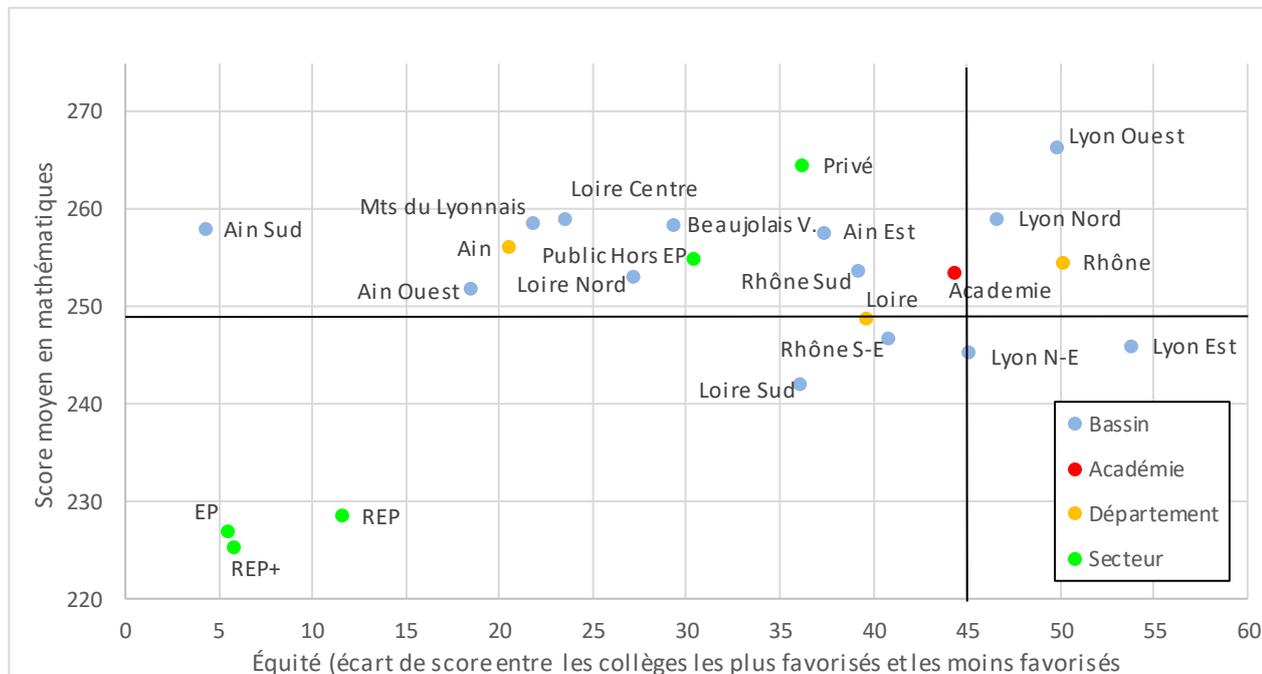


Lecture : le bassin Loire centre est un des bassins qui compte une part des élèves de sixième maîtrisant les connaissances et compétences évaluées en français parmi les plus élevées, et c'est un des plus équitables.

Champ : Académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, Octobre 2019, MENJS -DEPP.

5- Représentation de la performance et de l'équité en mathématiques en début de sixième en 2019



Lecture : le bassin Lyon Ouest est le bassin qui compte la part des élèves de sixième maîtrisant les connaissances et compétences évaluées en français la plus élevée, et c'est aussi un des moins équitables.

Champ : Académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, Octobre 2019, MENJS -DEPP.

Disparité territoriale et équité

Cette corrélation se constate aussi au niveau territorial, notamment à l'échelle des bassins de formation. En effet, quelle que soit la matière, les élèves ont plus souvent une maîtrise satisfaisante ou très bonne dans les bassins qui ont un indice moyen de position sociale élevé. Sur les cartes présentées en annexe, les bassins de Lyon Nord et de Rhône Sud se distinguent toutefois par des performances moins bonnes qu'attendues en français et en mathématiques respectivement [Annexes 2 et 3].

Parmi les autres mesures des disparités territoriales, on peut s'intéresser aux écarts entre collèges selon leur profil social, qui rendent compte des probléma-

tiques d'équité. On considère ici les écarts de performance des 20 % de collèges les plus favorisés et les 20 % les plus défavorisés au sein de chaque bassin.

Ces écarts dépendent à la fois de l'hétérogénéité sociale entre établissements au sein de chaque bassin et des efforts menés en primaire pour pallier les difficultés scolaires.

En raison des résultats peu élevés des collèges en REP ou en REP+, l'équité [en abscisse sur les figures 4 et 5] dépend fortement du poids de l'éducation prioritaire dans les territoires. Ainsi parmi les départements de l'académie (points en orange), l'Ain a la plus forte équité, le Rhône la plus faible. Ceci explique aussi la faible équité parmi les bassins ayant de nombreux collèges en l'éducation priori-

taire : Lyon Est, Lyon Nord-Est et Loire Sud (points en bleu). La forte implantation du secteur privé, par son effet de segmentation sociale, diminue également l'équité de certains bassins (Lyon Ouest, Lyon Nord, Rhône Sud).

Enfin, on peut noter la forte équité entre collèges de l'éducation prioritaire, signe d'une grande homogénéité du niveau scolaire entre ces collèges. A l'inverse, le secteur privé se distingue par les fortes différences de performance entre ses collèges les plus favorisés et ses collèges les moins favorisés : il y a autant ou plus d'écart entre ces deux groupes qu'entre deux collèges, privé et en éducation prioritaire, dont les scores seraient dans la moyenne de leur secteur.

METHODOLOGIE

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) à partir de la PCS des élèves qui rend compte de « la proximité au système scolaire du milieu familial de l'enfant » : caractéristiques sociales des parents, conditions de vie matérielles et financières, pratiques culturelles de l'enfant et de sa famille, implication des parents dans la scolarité, etc. De manière agrégée (niveau classe ou établissement par exemple), il permet d'appréhender le profil social de la structure étudiée. Dans ce cas-là, on parle d'indice de position sociale moyen.

Les collèges ont été classés, à partir de leur IPS moyen, en quintiles dans l'académie, puis dans chaque bassin. Un score moyen est calculé pour chaque groupe. L'équité est mesurée par l'écart de score entre les collèges du 5er quintile et ceux du 1er quintile.

SOURCES ET CHAMPS

L'évaluation effectuée en octobre 2019 a porté sur les élèves scolarisés en classes de sixième générale, de Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) dans les collèges publics et privés sous contrat de l'académie de Lyon.

ACADÉMIE DE LYON RECTORAT

Direction Prospective et Statistiques (DPS)

Service Interacadémique de la Statistique,
de l'Évaluation, de la Prospective
et de la Performance (SIASEPP)

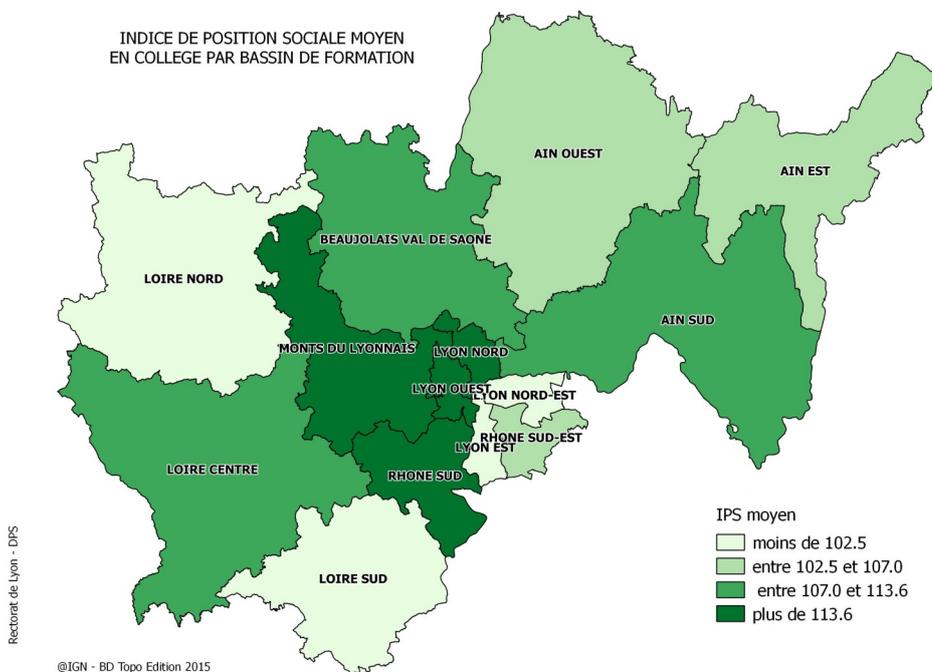
Tel : 04 72 80 64 32 www.ac-lyon.fr

Directrice de la publication : Mireille DOMENGE-VIGNERON

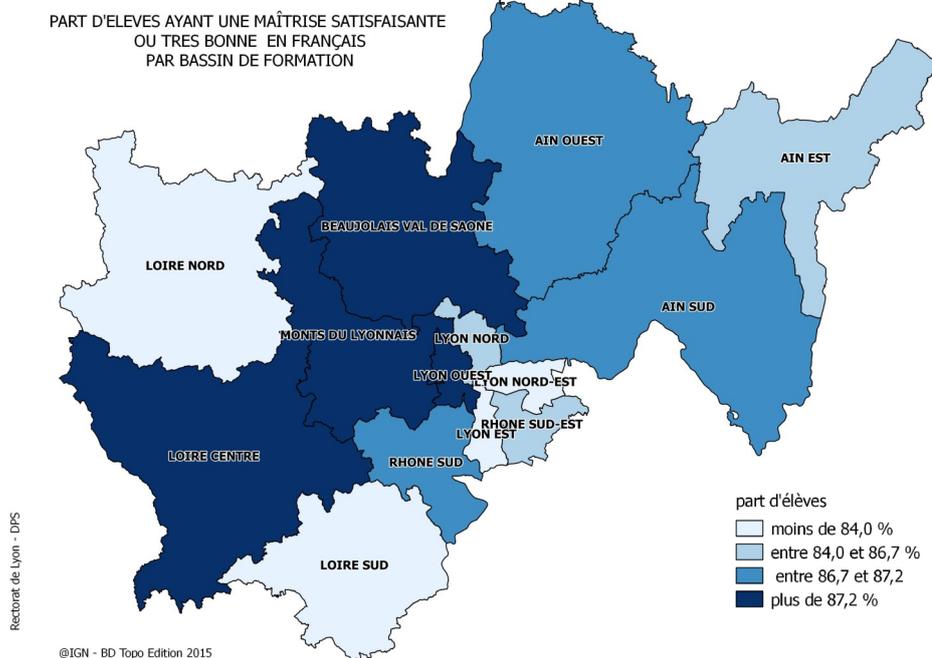
Auteur : Raymond PRINZIS

ISSN : 2112-6933

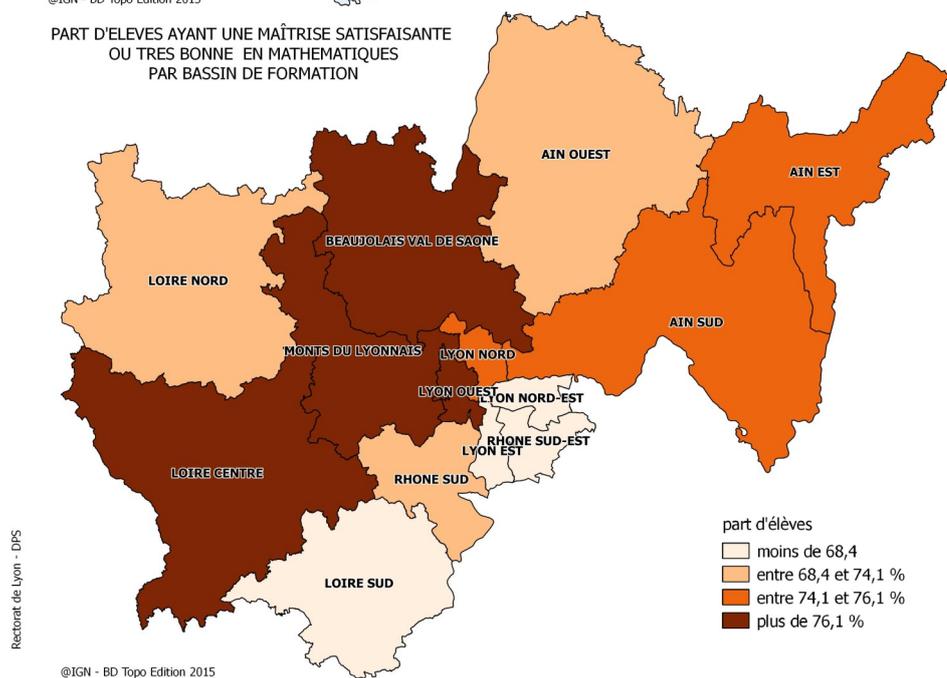
ANNEXE 1 – Indice de position sociale par bassin de formation sociale par bassin de formation dans l'académie de Lyon



ANNEXE 2 – Proportion d'élèves de sixième présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français selon le bassin de formation à la rentrée 2019



ANNEXE 3 – Proportion d'élèves de sixième présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en mathématiques selon le bassin de formation à la rentrée 2019



Champ : Académie de Lyon, public + privé sous contrat
Source : évaluation exhaustive de début de sixième, Octobre 2019, MENJS -DEPP.